







Communiqué de presse Le 25 novembre 2025

Baromètre de la santé financière des Petites Villes de Demain : un mandat entre résilience et investissements soutenus

L'AFL, la banque des collectivités locales, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Association des Petites Villes de France (APVF) dévoilent la 5ème édition du Baromètre de la santé financière des Petites Villes de Demain (PVD). Réalisée à partir de la note financière attribuée par l'AFL à chaque collectivité, cette étude analyse la trajectoire budgétaire, sur la période 2020-2024, des communes engagées dans le programme PVD.

Alors que s'achève le mandat municipal, ce Baromètre illustre la stabilité financière de ces communes, leur résilience face aux crises et leur effort d'investissement supérieur à la moyenne, confirmant l'« effet PVD » comme un véritable levier de cohésion et de dynamisme territorial.

Un partenariat au service des territoires

Depuis 2020, l'AFL, l'ANCT et l'APVF mettent en commun leurs expertises pour mesurer chaque année la santé financière des communes engagées dans le programme PVD. Ce dernier, lancé par l'ANCT en 2020, accompagne plus de 1 600 communes de moins de 20 000 habitants dans leurs projets de revitalisation.

À travers ce baromètre, les trois partenaires mettent en lumière l'évolution de la situation budgétaire de ces Petites Villes de Demain, au cœur de la vie locale.

Focus méthodologique

La note AFL attribuée à chaque collectivité (de 1 à 7, 1 étant la meilleure) repose sur trois critères :

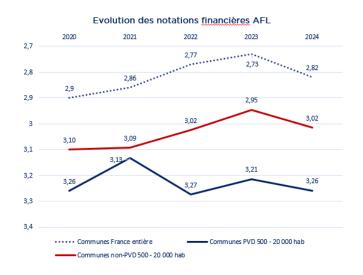
- La solvabilité (55 %),
- Le poids de l'endettement (20 %),
- Les marges de manœuvre budgétaires (25 %).

Les données agrégées permettent d'analyser la trajectoire financière des communes PVD et de la comparer à celles des autres communes de taille similaire.

« Cette nouvelle édition du Baromètre de la santé financière des communes PVD confirme leur solidité budgétaire. Malgré un mandat affecté par la crise Covid, l'inflation et l'instabilité institutionnelle, ces communes ont su préserver leur solvabilité et poursuivre leurs investissements au service du développement local. À travers la notation financière de l'AFL, ce Baromètre mesure objectivement la

trajectoire des communes PVD. Celle-ci témoigne aujourd'hui d'une stabilité retrouvée et d'une résilience confirmée. », explique Marie Ducamin, Présidente du CA de l'AFL-ST, Vice-présidente de Rennes Métropole, Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Une situation financière stable et homogène



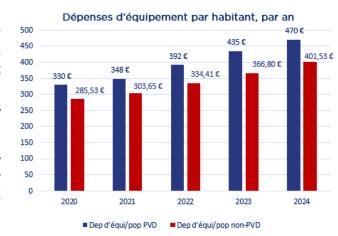
Après cinq années marquées par les crises successives, les communes PVD terminent leur mandat électoral avec une note financière stable (3,26/7, identique en 2020 et 2024). Les écarts se réduisent : les notes financières se concentrent davantage entre 3 et 4, signe d'une plus grande homogénéité budgétaire.

Cette stabilité traduit une résilience confirmée : les communes PVD ont su absorber les chocs et préserver leurs équilibres financiers, tout en gagnant en homogénéité.

Les PVD, locomotives de l'investissement local

Alors que certaines communes ont freiné leurs projets face aux incertitudes, les PVD ont préféré investir. Entre 2020 et 2024, leurs dépenses d'équipement par habitant ont progressé de +42,5 %, et restent en 2024 17 % supérieures à celles des communes hors programme.

Ces investissements sont soutenus à la fois par l'épargne, la mobilisation de la trésorerie et le recours à l'emprunt. Le taux d'endettement des communes PVD (70 %) est plus élevé que celui des non-PVD (59 %)

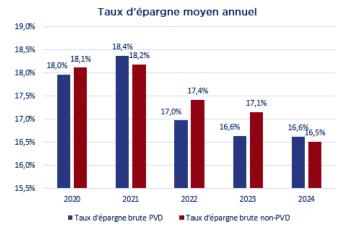


mais décroissant depuis le début du mandat (-19 % depuis 2020).

Cet effort témoigne du **rôle moteur des PVD** : renforcer leur attractivité, moderniser leurs équipements, préparer les transitions écologiques et démographiques, tout en maîtrisant leur trajectoire d'endettement.

Une solvabilité maîtrisée et des marges préservées

Ce niveau d'investissement soutenu des communes PVD ne les a pas fragilisées pour autant.



Leur taux d'endettement moyen a reculé de 86,6 % en 2020 à 70 % en 2024. Leur taux d'épargne brute atteint 16,6 %, proche de celui des communes comparables. Leurs ratios de solvabilité sont stables ou en légère amélioration : la dynamique d'investissement reste soutenable.

Les communes PVD illustrent ainsi qu'il est possible de soutenir un investissement dynamique au service des territoires sans compromettre sa solvabilité.

Des contrastes selon la centralité, mais un effet PVD visible partout

Toutes les communes PVD ne présentent pas les mêmes caractéristiques, selon leur niveau de centralité :

- Les communes de centralité locale se distinguent par un niveau d'investissement très élevé (+22 % en 2024 par rapport aux non-PVD);
- Celles de centralité intermédiaire cœur du programme affichent une meilleure épargne que les communes non-PVD de même centralité et un endettement plus élevé, pour soutenir les dépenses d'équipement, mais qui reste maîtrisé ;
- Les communes de **centralité structurante** voient leur **notation financière** s'améliorer en 2024.

Le Baromètre révèle néanmoins un « effet PVD » visible partout. Le programme agit ainsi comme un levier d'équilibre : il consolide les communes les plus dynamiques tout en protégeant celles qui sont plus fragiles.

« Pour cette 5ème édition du Baromètre financier des PVD, les voyants sont au vert. En dépit de la situation financière contrainte pour les collectivités, les communes PVD réussissent à sortir leur épingle du jeu : tout en maintenant un investissement soutenu, elles réussissent à améliorer leur note financière. Ce tour de force des maires est à saluer. D'autant que ces investissements, du fait du rôle de centralité qu'occupent les communes PVD, est au bénéfice de l'ensemble du tissu territorial. », ajoute Christophe Bouillon, Maire de Barentin, Président de l'APVF et Président du Conseil d'administration de l'ANCT.

« Pour autant, l'avenir de ces financements reste marqué par une certaine fragilité dans le contexte budgétaire incertain, ce qui appelle à la vigilance. Dans ce cadre, l'AFL, banque créée par et pour les collectivités, continue d'accompagner les communes et d'éclairer leurs décisions grâce à une analyse fine et indépendante de leurs finances. », ajoute Marie Ducamin.

Ce qu'il faut retenir du Baromètre : une trajectoire de résilience confirmée

- Les communes PVD sortent renforcées de la période 2020-2024, avec des finances solides et stables.
- Leur trajectoire financière est aujourd'hui plus lisible, saine et maîtrisée : elles consacrent davantage de moyens au développement local, tout en réduisant leur stock de dette.
- L'effet « PVD » se traduit par une capacité accrue à investir, tout en préservant la soutenabilité de l'action publique locale.

Ces résultats illustrent la réussite du programme PVD : des communes qui investissent pour demain, sans compromettre leurs équilibres d'aujourd'hui.

Retrouvez le Baromètre en intégralité : https://www.agence-france-locale.fr/app/uploads/2025/11/2025.barometre_petites_villes_de_demain_aflanct_apvf compressed.pdf

À propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1229 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse: Justine Guigues - justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66

À propos de l'ANCT

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, l'ANCT facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets (ingénierie technique et financière, partenariats, subventions).

Contact presse: relations.presse@anct.gouv.fr - 07 62 61 50 25

À propos de l'APVF

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Contact presse: Antoine Ollivier - aollivier@apvf.asso.fr - 0I 45 44 63 99